



Comité technique national

Compte-rendu : réunion du 21 avril 2017 – OPQIBI – 104 rue de Réaumur – 75002 PARIS

	Présent(e)
Olivier BANASZAK (SIG Topo)	X
Sophie BANETTE-COX (Voirie, espaces publics et ouvrages d'art)	X
Maurice BARTH (A l'international)	X
Cathy BIASS-MORIN (Espaces Verts Nature et Paysage)	X
Saïd BOUDJEMAA (SIT)	X
Fabrice CHARROIN (Eclairage public)	X
Florent CORTET (Centre techniques)	X
Martin DIZIERE (DST)	X
Gabriel HAUSER (Assurances)	X
Patrick LAFFONT (Déplacements signalisation)	X
Georges LE CORRE (Gestion des risques)	X
Jean Bernard PECHINOT (Eau et assainissement)	X
Joël ROY (Management)	X

	Présent(e)
Luc SATIAT (Architecture et bâtiment)	X
Franck SIEGRIST (Animateur et coordinateur des groupes de travail)	X
Philippe TESSIER (Energie-Climat)	X
Cristelle FAIVRE (e-territorial)	X
Evelyne SCHAEFFER	X

Diffusion : Animateurs et co-animateurs des groupes de travail – Membres du BN

Sujet	Contenu
1 – Organisation et fonctionnement des GT	<p>Franck Siegrist rappelle que l'AITF c'est une seule association composée de 19 GT. Parmi eux, 2 GT n'ont plus d'équipe d'animation (Urbanisme et Gestion des déchets/Propreté urbaine), d'autres ne produisent plus rien bien qu'une équipe d'animation existe.</p> <p>La question se pose de savoir s'il faut ou non conserver les GT qui ne fonctionnent plus.</p> <p>Intervention de G. Hauser : Tous les ingénieurs invités, les collègues sans ordre de mission sont sous la responsabilité des organisateurs, les non-adhérents AITF qui participent aux activités des GT ne sont pas couverts. Les adhérents ATTF sont moins bien protégés que ceux de l'AITF. GH demande à ce que la fiche de déclaration de manifestation soit complétée et envoyée au minimum 48 h avant l'événement.</p> <p>Il est rappelé que tout adhérent peut assister à n'importe quelle réunion de GT. Les GT s'adressent aux adhérents AITF.</p> <p>Plusieurs cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les participants : <ul style="list-style-type: none"> ○ qui sont des ingénieurs qui ne veulent pas adhérer : on les incite à adhérer, si refus on peut ne plus les inviter et refuser leur participation ○ qui n'ont pas le statut d'ingénieur et qui ne peuvent pas adhérer : si partenariat, accord pour leur participation (ATTF : partenariat ATTF/AITF, idem ASTEE par exemple) ○ Les frais de participation ne sont pas pris en charge pour les non-AITF. ○ Si besoin d'experts, l'AITF prend en charge le déjeuner, exceptionnellement les frais de déplacements (demander impérativement l'accord de l'animateur ou de la co-animatrice du CTN et du réseau des groupes de travail). <p>Il est impératif que les GT travaillent ensemble afin d'échanger et de partager les données (site AITF, blogs, sites créés par les GT). La représentativité de l'AITF découle des GT.</p> <p>FS et P. Gourney sont membres de tous les GT, cependant ils ne reçoivent que très peu d'information par mail.</p> <p>FS rappelle qu'il est important d'utiliser les listes d'adhérents inscrits via le site dans les GT, ne pas utiliser exclusivement les listes personnelles car elles ne comportent pas ceux inscrits sur le site AITF.</p> <p>Certains GT comportent des équipes très organisées (structurées et connues), d'autres sont structurés mais ne disposent pas d'équipe connue et les informations ne sont pas transmises.</p> <p>Tout GT devrait être structuré avec une équipe d'animation, au minimum 2 personnes « en tête » ce qui permet un relais en cas d'indisponibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un animateur • Un co-animateur

	<ul style="list-style-type: none"> • Des personnes « ressources » : expert, par exemple sur certaines thématiques, si besoin. Ceci est valable pour les GT de taille importante. Penser de publier les équipes sur les pages des GT du site AITF.
<p>2 – Charte des animateurs</p>	<p>Voir document joint.</p> <p>§ 2.1 : « <i>Les programmes d'action et de réflexion sont soumis à l'avis au contrôle et à la validation du Comité Technique National et du Bureau National</i> » Une discussion est engagée sur ce sujet et FS précise que si le thème traité est d'actualité et/ou s'il y a un programme de travail les GT peuvent traiter ces thèmes, il reste cependant important de tenir informé les deux instances CTN et BN. Il est demandé également de prévoir et soumettre à ces instances un budget prévisionnel, ce cadre est valable pour tout le monde. Il est donc proposé d'indiquer plutôt « qu'il y aura une présentation annuelle du programme de travail ».</p> <p>§ 2.1.3 : <i>Expression technique de l'AITF</i> : Il est rappelé qu'il est important de diffuser les informations sur le site internet pour que l'ensemble des membres puisse les consulter. FS demande aux GT de diffuser, pour information, leur programme 2018. Ceci permet éventuellement à tous les GT d'être informés de sujets qui peuvent être transversaux. FS indique qu'il est impératif d'éviter que certaines personnes, non mandatées par l'AITF, la représentent ou s'expriment en son nom.</p> <p>§ 3.1 : <i>Rôle de l'animateur</i> : « <i>L'animateur d'un GT exerce, sous le contrôle du VP en charge des GT...</i> ». FS explique pourquoi il est essentiel que le VP puisse avoir une vision de l'action des animateurs : la préparation du budget annuel, les convocations et validations des frais de déplacements et des remboursements nécessitent la validation du VP avant transmission à Daniel Martens. Sont évoquées les adhésions à d'autres structures : il est demandé de privilégier soit les adhésions gratuites soit les adhésions croisées à chaque fois que cela est possible. La représentativité de l'AITF dans d'autres structures est à afficher sur le site AITF. Pour les activités régionales des GT, demander la prise en charge régionale des frais.</p> <p>§ 3.2 : « <i>Les animateurs de chaque GT sont désignés par le CTN</i> ». Modifier la phrase et remplacer « désignés » par « validés ».</p> <p>§ 3.3 <i>Durée du mandat</i>. Discussion sur la durée maximale de 6 ans : la conserver permet à d'autres personnes de rejoindre l'équipe d'animation mais comme cela reste difficile de trouver de nouveaux animateurs, ce point peut être un frein au bon fonctionnement du GT.</p>

	<p>Il est rappelé que les animateurs doivent être à jour de leur cotisation et en activité.</p> <p>§4.1.1 : <i>Validation des axes de travail de chaque groupe : Sur proposition des animateurs de chaque groupe de travail, il (le CTN) valide les axes de travail... ».</i> Il est demandé de remplacer « valide » par « partage »</p> <p>§4.1.4 : « <i>Programme intellectuel et visites des RNIT : Le CTN propose et coordonne les ateliers et tables rondes des assises nationales RNIT à partir du thème décidé par le BN »</i> : remplacer « CTN » par « Comité scientifique ». P. Viez sera présent à la réunion de bilan des RNIT pour que chaque GT soit entendu sur ses remarques.</p>
	<p>E-communautés – GT AITF – Secteur privé – Rencontres AITF CNFPT : comment gérer cette concurrence ? Il ressort qu’il est de plus en plus difficile de sortir des collectivités et de d’être disponible.</p> <p>Le GT Centres techniques indique qu’il travaille avec le CNFPT (les e-communautés) en conférence web, en forum puis en réunion restreinte AITF. Cela permet d’alléger le travail car co-animation ainsi que les frais car intervenant proposé et financé par le CNFPT.</p> <p>CF rappelle que les GT sont essentiels à l’association, qu’il est pertinent de s’associer aux e-communautés mais de façon restreinte. En effet, l’AITF dispose d’un réseau d’experts qui sont à même de résoudre des problématiques d’experts. Les animateurs AITF constituent un réseau d’entraide d’experts alors que les e-communautés ne s’adressent pas spécifiquement à des experts. Suite aux résultats de l’enquête il apparaît important de d’harmoniser la présence de tous les GT sur le site, de communiquer auprès de plus de personnes. Il ressort que l’AITF a un fort potentiel d’adhérents et qu’il est envisageable de faire participer plus de personnes en constituant des petits groupes sur des thématiques « ponctuelles » qui ne demandent qu’un investissement limité car sur une période courte. Opportunité de grand GT lorsqu’il s’agit d’échange d’expériences et de petit GT si c’est l’expertise qui est privilégiée.</p> <p>Joël Roy demande comment renouveler les équipes d’animation, notamment vu l’évolution du travail et des nouvelles générations.</p> <p>Saïd Boudjema pose la question de la motivation des jeunes adhérents aux GT. Il semble difficile pour eux de voir l’intérêt de s’investir dans un GT. Il faudrait mettre en avant l’avantage de développer et d’appartenir à une communauté d’experts dans le territoire, d’être une « ressource », un expert auprès de sa collectivité.</p> <p>Les résultats de l’enquête montrent que la protection juridique, la défense du statut de l’ingénieur et de sa profession au sein de sa collectivité sont les motivations premières de l’adhésion. Vient ensuite l’échange pratique et la création d’expertise comme critères importants.</p> <p>L’AITF dispose d’une communauté large et de ce fait d’experts sur de nombreuses thématiques, il est donc possible de trouver des personnes « ressources » par rapport aux spécialités.</p>

	<p>Il serait intéressant de disposer de correspondants dans chaque département qui consacraient environ une heure par semaine à l'AITF.</p> <p>Il est préconisé d'utiliser des outils gratuits, en interne, pour communiquer et échanger.</p> <p>Il est évoqué le fait que selon la taille de la collectivité, les problématiques sont différentes.</p> <p>Attention de ne pas « siphonner » l'AITF pour les e-communautés du CNFPT. Le CNFPT doit être un outil, et n'a pas vocation à développer l'action de l'AITF, les informations et les problématiques doivent pouvoir alimenter la réflexion technique des GT. L'AITF doit s'inspirer des e-communautés et pouvoir diffuser uniquement ce qu'elle souhaite. Ne pas oublier que le CNFPT a besoin et s'appuie sur l'AITF.</p> <p>Cependant, l'association doit se poser la question des conséquences de son implication dans les e-communautés. L'AITF doit continuer d'exister et de communiquer avec ses adhérents.</p> <p>Il est important de communiquer régulièrement avec les adhérents, de disposer d'un agenda partagé. Se servir du site test créé pour les régions. Il est donc nécessaire d'avoir de vraies équipes d'animation (5/6 personnes) disposant d'une cellule « communication », « échange de pratiques », de petits groupes d'experts thématiques.</p> <p>Il est demandé à chacun d'identifier les outils, les besoins, la façon de communiquer, de faire évoluer le site internet, d'étudier les liens externes à ajouter.</p>
<p>3 – Memento de l'articulation GT nationaux/régionaux version 2010</p>	<p>Les GT régionaux ont-ils des liens avec le GT national ? Revoir le nom de « groupe de travail »: plutôt « communauté » ou « réseau », voir autre proposition. Saïd Boudjemaa étudie ce sujet.</p>
<p>4 – Point d'actualité sur les RNIT 2017</p>	
<p>5 – Etat d'avancement du bilan d'activité des GT</p>	<p>Les GT présents ont transmis les éléments, ceux qui ne l'ont pas fait doivent les transmettre pour le lundi 24 avril dernier délai. Le bilan doit être disponible pour les RNIT du Havre, les 1^{er} et 2 juin 2017.</p>